

Compte rendu du CA du 30 septembre 2021

Présents : Jean Roche, Josiane Canals, Christian Mounier, Denise Gravier, Gilbert Montélimard,, Paul Bufferne, Jean François Louison, Georges Enjolras, Albert Bisch,Thérèse Meilland,

Excusés : Claude Pesme,, Jeanine Laffay, Conchita Lignères,

Absents : Alexandre Théoleyre,

Ouverture de la séance à 18 h

1°) Approbation compte rendu du précédent CA

Après lecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité

2°) Licences et coupons de 25 €

Après étude du texte, cela paraît un dispositif très compliqué qui ne devrait pas nous concerner.

3°) Affiliation FSGT et prix des licences

Le trésorier informe le CA que la FSGT a attribué un avoir au club de 520 € ce qui correspond, à peu près, au montant des remises faites aux adhérents.

La question de changer de fédération et passer à la FFRP n'est pas à l'ordre du jour à l'assemblée générale. Cette idée sera discutée lors des prochains CA. Une étude comparative sera menée (entre licence et assurance FSGT et FFRP) pour rechercher l'intérêt du club à réaliser ce changement

Quelques informations à vérifier : L'adhésion à la FFRP est de 60 € contre 170 € à la FSGT, la licence individuelle est à 25 € pour une assurance qui couvre les activités : marche, raquette, ski fond, marche nordique contre 44 € pour la FSGT pour une couverture multi sports. Pour une première adhésion à la FFRP celle-ci offre 10 licences gratuites. La licence FFRP va du 1er septembre au 31 août, mais l'assurance serait suscrite par année civile ? Assurance journalière ?

4°) Programme des randonnées

Le programme des randonnées du mercredi et du vendredi est resté très incomplet, il est décidé de l'imprimer dans l'état partant du principe qu'il se complétera, à partir du site, de semaine en semaine. La City Run aura lieu le 11 décembre. Albert Bisch prendra l'organisation en charge.

Local de réunion

La mairie nous impose le changement du jour d'occupation de la salle, donc à compter du 11 novembre ce sera le mardi au lieu du jeudi. Il faudra modifier la mise en page de garde du programme avec les nouveaux jours de permanence et le numéro du téléphone portable. Cette permanence sera assurée alternativement, par Christian, Thérèse, Odile et Marie France.

A noter qu'une réunion est prévue en fin d'année avec les élus de la Mairie concernant l'occupation des locaux attribués au club.

5°) Téléphone mobile

La mairie demande de résilier la ligne fixe et la connexion Internet en fin d'année.

Le club a acheté un téléphone mobile avec un abonnement de 2,99€ / mois pour 2 heures d'appel la première année. Le N° est le 07 86 40 29 98. Il a été confié à la secrétaire pour répondre aux demandes de renseignements,

5°) Site Milamant

La résiliation de la convention avec EDF était fixée à fin juin 2021, Amitié et Nature et H2O ont évacué leur matériel et quitter les lieux dans les délais . A cette date nous avons résilié l'assurance, le dernier semestre étant réglé, le reliquat de cotisation sera reporté sur le premier semestre 2022.

6°) Affaire Biosphoto

Le CA considère que le dossier est clos

7°) Assemblée générale

Les convocations seront envoyées par courrier électronique, accompagnées d'un appel à candidature au conseil d'administration et d'un pouvoir

8°) Questions diverses

Albert Bisch fait mention d'un appel d'Annik Mardirossian pour une participation du club au téléthon 2022. Cette question sera étudiée ultérieurement

La séance est levée à 19h30

Le président

Jean Roche



La secrétaire

Denise Gravier

Le compte rendu a été approuvé le : 30/9/2021

